

FEUILLE DE ROUTE

CHALLENGE MONAL 17-19MAY 2024

Athlètes sélectionnés/ Bestätigte Athleten:

EHS Individuel :

- Alexis Bayard
- Lucas Malcotti
- Hadrien Favre
- Ian Hauri
- Théo Brochard
- Sven Vineis
- Jonathan Fuhrmann
- Colin Mumenthaler
- Clément Métrailler
- Bruce Brunold
- Charles-Eric Oswald
- Gabriel Bonferroni

EHS Team :

- Alexis Bayard
- Lucas Malcotti
- Hadrien Favre
- Ian Hauri

Accompagnant Responsable /Begleitpersonen :

- Stéphane Le Roy : paul.fausser@swiss-fencing.ch
- Silvio Fernandez : Silvio.Fernandez@swiss-fencing.ch
- Physio TBC

Hôtel à Paris Réservé uniquement pour l'équipe EHS + Cadre A

Tulip Residences Joinville -le-Pont ***

16 Av. du Général Gallieni, 94340 Joinville-le-Pont, France

Rooming list:

Check-in Jeudi 16.05.2024- Check out le Dimanche 19.05.2024 (3 nuits):

1x Single room (twin for single use)

Physio

2 x Twin rooms

1. Mr Alexis Bayard & Mr Lucas Malcotti
2. Mr Hadrien Favre & Mr Ian Hauri

Lieu de compétition/ Wettkampfort:

Centre sportif Pierre Brossolette

51 avenue Pierre Brossolette

94100 Saint-Maur-des-Fossés

FRANCE



Navette hotel- Lieu de compétition/ Shuttle Hotel- Turnierort:

Service de navette à l'hôtel jusqu'au lieu de competition / Shuttle-Service vom Hotel zum Turnierort.

Programme / Programm:

PROGRAMME

JEUDI 16/5 – CONTRÔLE DES ARMES

10:00 – 20:00 – Inscription & contrôle des armes au centre sportif Pierre Brossolette, 51 avenue Pierre Brossolette, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

VENDREDI 17/5 – ÉPREUVE DE QUALIFICATION INDIVIDUELLE

07:30 – Ouverture des portes et contrôle des armes

09:30 – Début des poules

Suivies du tableau d'élimination directe préliminaire

SAMEDI 18/5 – ÉPREUVE PRINCIPALE INDIVIDUELLE

07:30 - Ouverture des portes et contrôle des armes

09:30 - Tableau de 64

17:00 – Demi-finales, finale

DIMANCHE 19/5 – ÉPREUVE PAR ÉQUIPE

06:30 - Ouverture des portes et contrôle des armes

07:30 - Tableau de 64 (si nécessaire)

08:30 - Tableau de 32

Suivies des demi-finales et du match pour la médaille de bronze

15:00 - Finale

Entry fee:

Individual: EUR 60 par personne (à la charge de l'athlète) / EUR 60 pro Person (zu Lasten des Athleten)

Team: EUR 400 par équipe (Déjà payé par la fédération) / EUR 400 pro Team (Vom Verband bereits bezahlt)